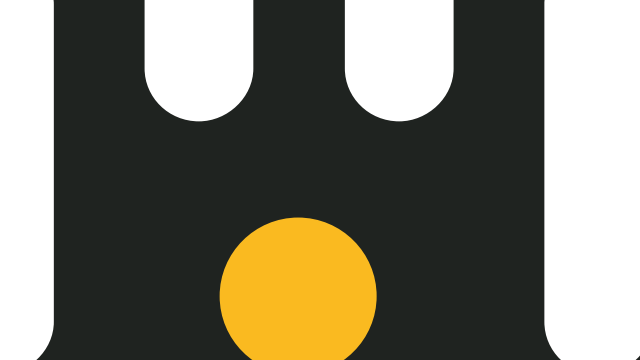




Rencontre entre le Collège communal et les habitants de Autre-Eglise

12/11/2025



Ordre du jour de la rencontre

- 1) Collecteur
- 2) Pôle Petite Enfance
- 3) Rénovation de la cure d'Autre-Eglise
- 4) Entrées de villages
- 5) Projets de mobilité – rue Soldat Fernand Charles
- 6) Mesures de circulation – rue du Piroy
- 7) Travaux de voiries
- 8) Lutte contre les inondations
- 9) Travaux de replantation du bois de Fagneton
- 10) Croix de Hesbaye & Gare de Ramillies



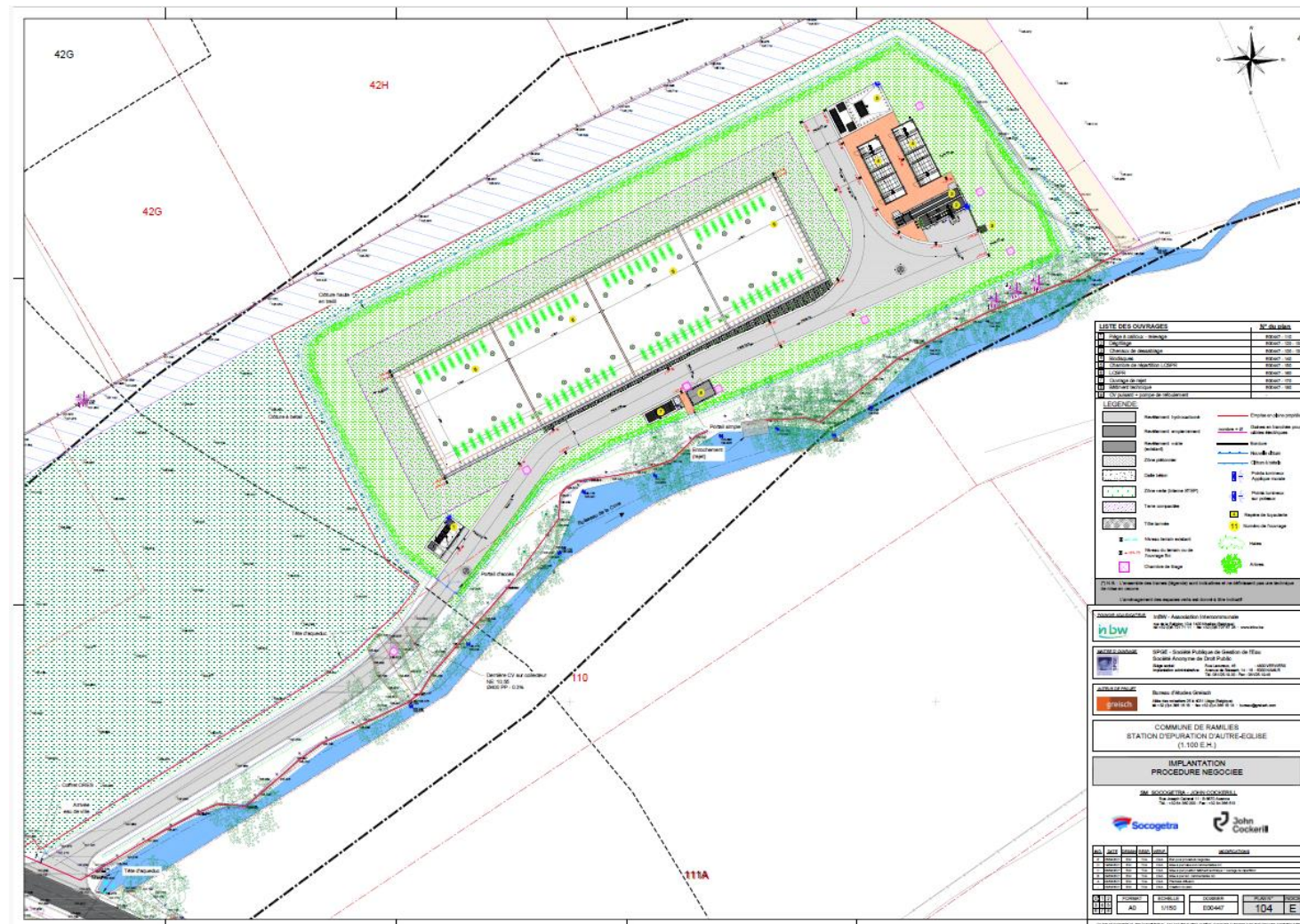
01

Collecteur



Collecteur et station d'épuration

- Collecteur entièrement terminé et réceptionné en octobre 2024
- Type de station d'épuration : station à bio-disques et filtres plantés de roseaux
- Réfection de la rue Pré Madame qui avait été abîmée
- La station d'épuration d'Autre-Eglise est fonctionnelle depuis début août 2025. La réception provisoire a été prononcée le 12 août
- Elle sera inaugurée officiellement le vendredi 5 décembre 2025



Collecteur et station d'épuration

- Obligation de **raccordement à l'égout** dans les voiries où l'égout est existant
- Si votre système est équipé d'une fosse septique, celle-ci doit être by-passée
- Ces raccordements sont d'autant plus importants lorsqu'une STEP est en activité, car son fonctionnement dépend de la quantité d'effluent qu'elle traite
- Une prime communale existe pour réaliser ces raccordements dont les modalités sont expliquées sur le site internet communal

Ramillies

Ma commune ▾

Vivre à Ramillies ▾

Bouger & Découvrir ▾

Inventer Ramillies ▾

Je suis ▾

En un clic ▾

[Mon compte](#)



égout



INFOS PRATIQUES

56 RÉSULTATS

Entretien des égouts 2020-2025

Demande de raccordement à l'égout

Formulaire de demande de
raccordement à l'égout

Demande de prime communale
pour se raccorder aux égouts dans
certaines zones

Règlement d'égouttage

Vérification du réseau d'égouttage

ACTUALITÉS

2 RÉSULTATS



Une prime communale
pour se raccorder aux
égouts dans certaines
zones



Projets du Plan
d'Investissement
Communal
(PIC/PIMACI) 2022-2024 !

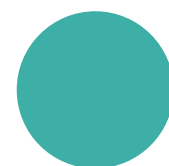
02

Pôle Petite Enfance



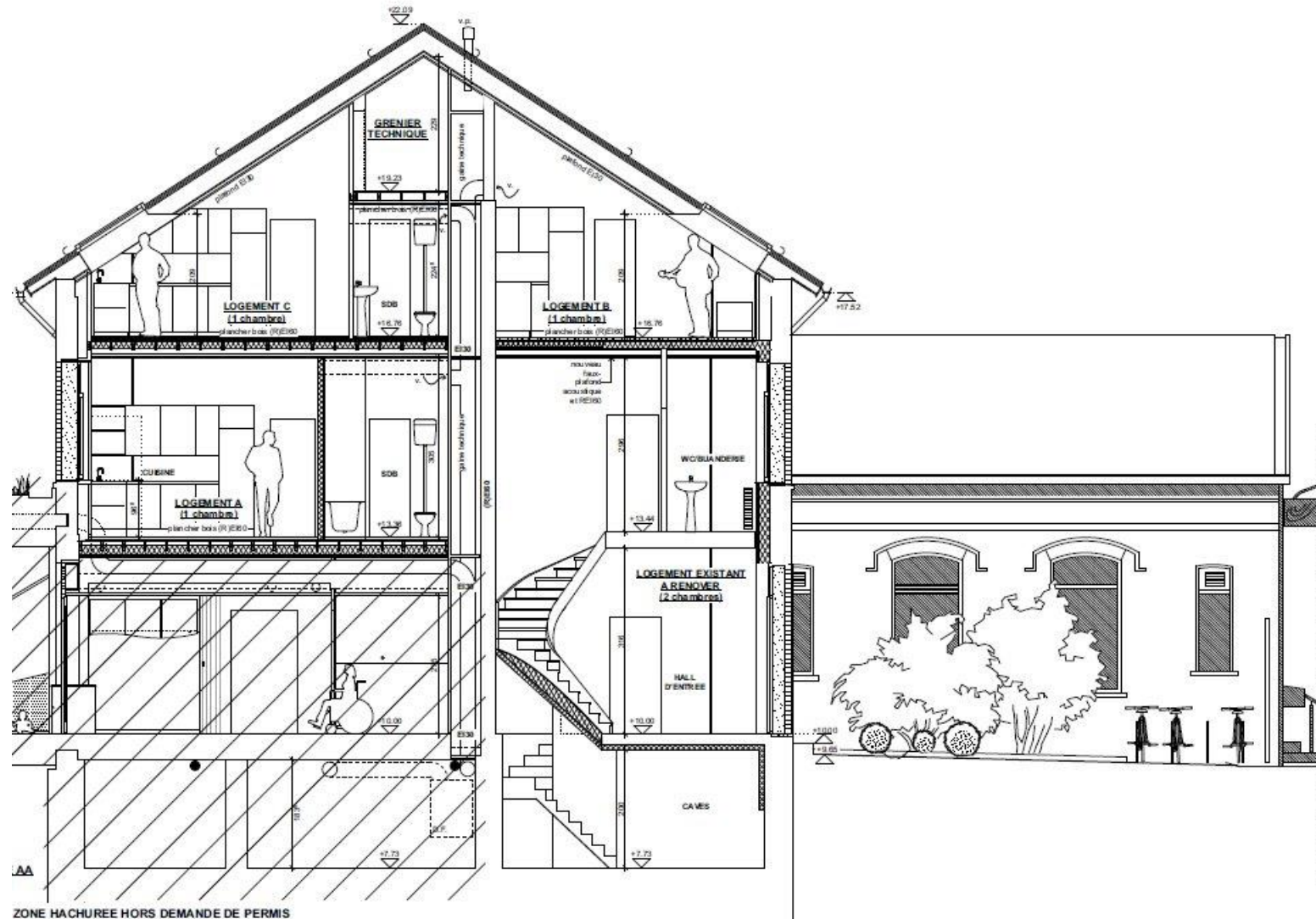
Création du Pôle Petite Enfance et de logements

- Ce projet propose de créer des locaux à destination de la petite enfance (local pour les visites ONE, Bébébus, psychomotricité...), complémentaire à la crèche communale existante.
- Les travaux comprennent la **rénovation complète de l'ancienne école, une extension entre celle-ci et la crèche, l'aménagement de la cour de la crèche, la mise aux normes PMR des accès et un espace de stockage pour le Comité des fêtes. Une seconde phase envisage l'aménagement de logements dans l'ancienne école.**
- Les travaux (1^{ère} phase) ont débuté mi-octobre et devraient être terminés en juillet 2026.
- Concernant les logements, la Commune prévoit la création de **trois logements une chambre et la rénovation du logement deux chambres existant.**
- L'objectif est double: optimiser l'investissement public en mixant les fonctions (équipement et habitat) et créer des logements publics accessibles, notamment à destination de jeunes familles ou à loyer modéré.



Création du Pôle Petite Enfance et de logements

- 4 logements publics dont :
 - Trois petits logements d'une chambre (+/- 50m²)
 - Un logement deux chambres (+/- 80m²)



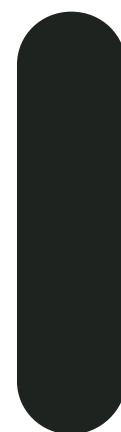
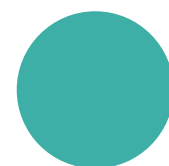
03

Rénovation de la cure d'Autre-Eglise

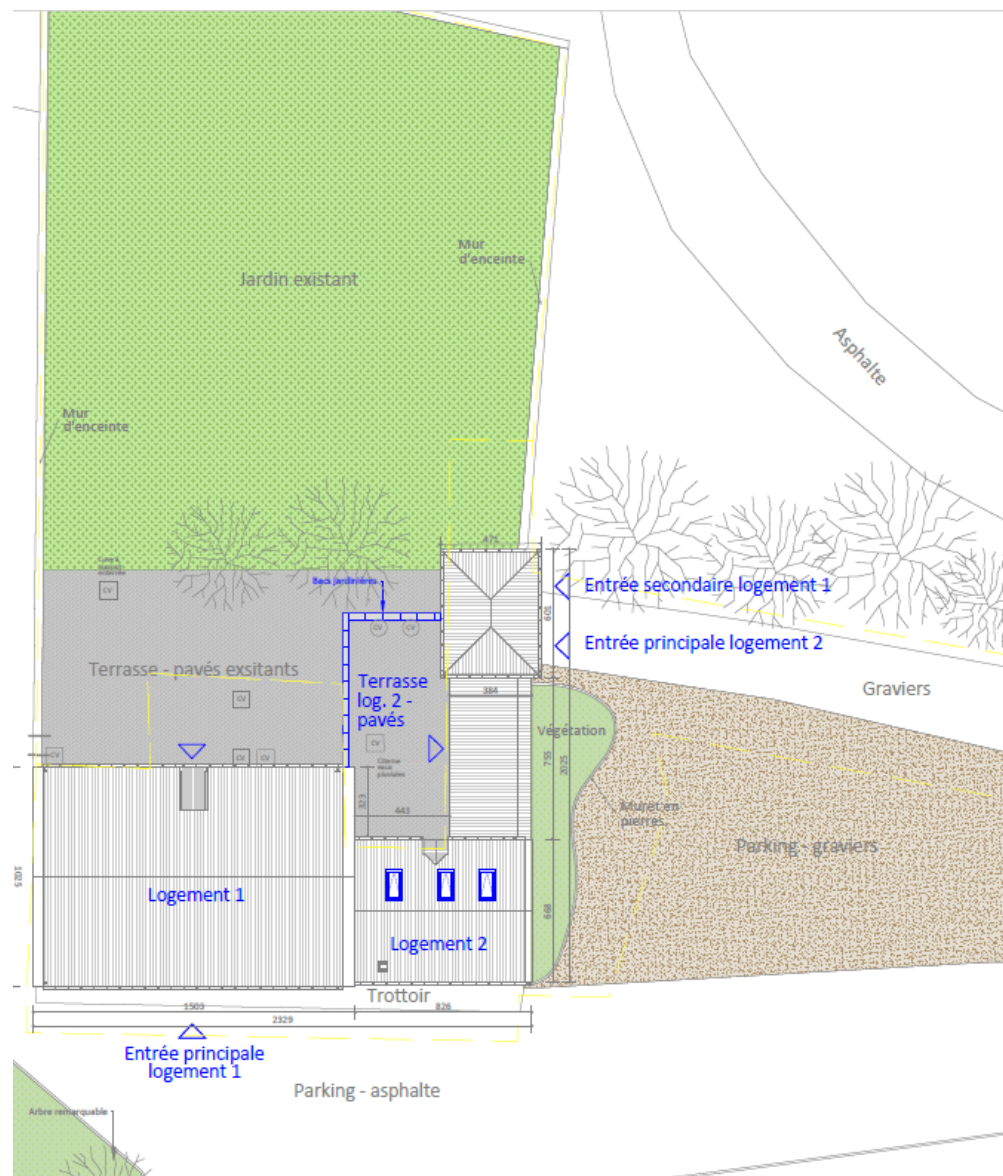


Rénovation de la cure d'Autre-Eglise

- Rénovation complète du logement existant (3 chambres)
- Création d'un second logement (1 chambre) dans les volumes secondaires à droite
- Isolation par l'intérieur sur l'ensemble du bâtiment
- Remplacement des châssis
- Réaménagement intérieur complet des deux logements
- Objectif: optimiser l'investissement public en mixant les fonctions (équipement et habitat) et créer des logements publics accessibles, notamment à destination de jeunes familles ou à loyer modéré.
- Étape actuelle : validation du projet par l'AWaP avant le dépôt du permis d'urbanisme



Rénovation de la cure d'Autre-Eglise



04

Entrées de villages



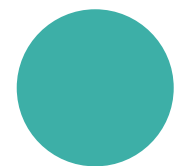
Entrées de villages

- Création de rétrécissements doubles
- Où?
 - Entrée rue de Bomal
 - Entrée rue de Huppaye
 - Rue de la Gare d'Hédenge (+/- 100m avant le numéro 39)
 - Entrée rue de Fagneton
- Pourquoi?
 - Il impose une modification de trajectoire dans les deux sens
 - Il a la particularité d'avoir un effet double : une modification de trajectoire vers la gauche, puis un déport vers la droite
 - Cela incite les usagers à ralentir même sans la présence de voiture en sens inverse



Entrées de villages

- Avantages
 - Coût modéré
 - Mise en œuvre aisée
 - Faibles nuisances sonores
 - Moins agressif, pour les conducteurs, que les dispositifs surélevés
 - Il libère de l'espace pour les modes doux (piétons, cyclistes)
 - Le passage des transports en commun et des poids lourds reste possible
 - Bien intégré dans le paysage



05

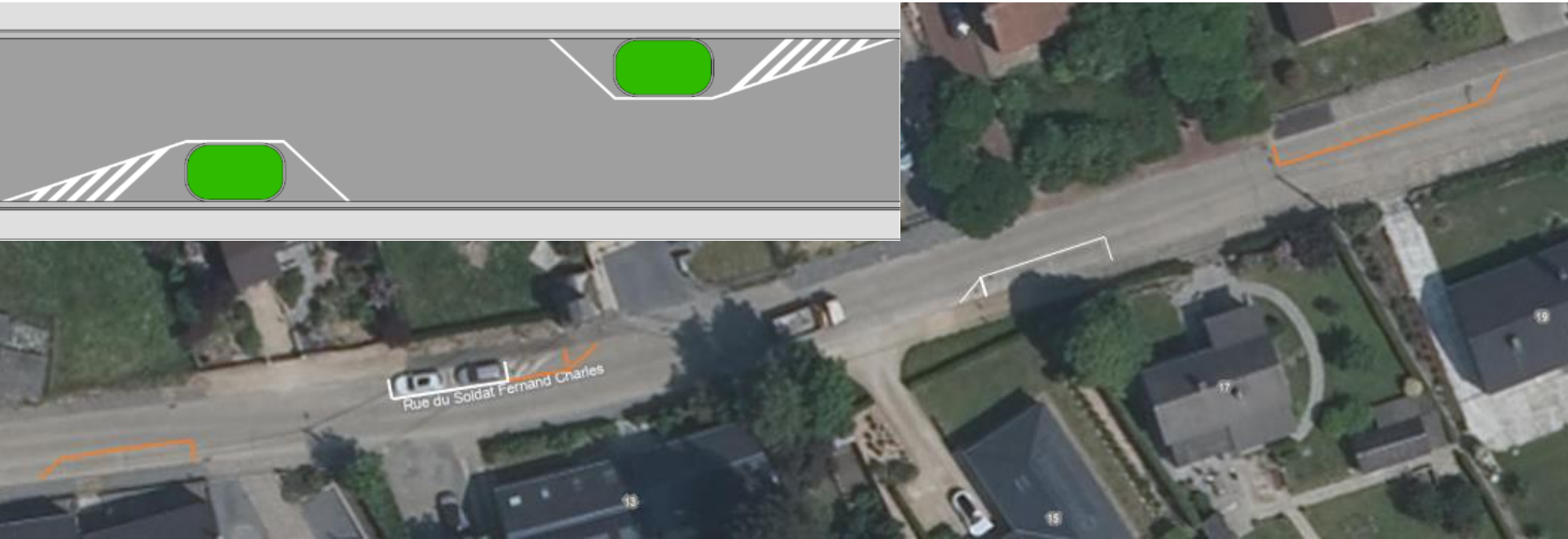
Projet de mobilité - rue Soldat Fernand
Charles



Projet de mobilité – rue Soldat Fernand Charles

- Création de rétrécissements doubles sous forme de places de stationnement
- Où? (tracés en orange)
 - Rue Soldat Fernand Charles
 - Le long de l'immeuble portant le n° 7 et 9 ;
 - À l'opposé de l'immeuble portant le n° 13 ;
 - Le long de l'immeuble portant le n° 16 ;

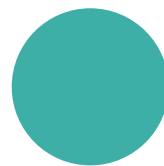
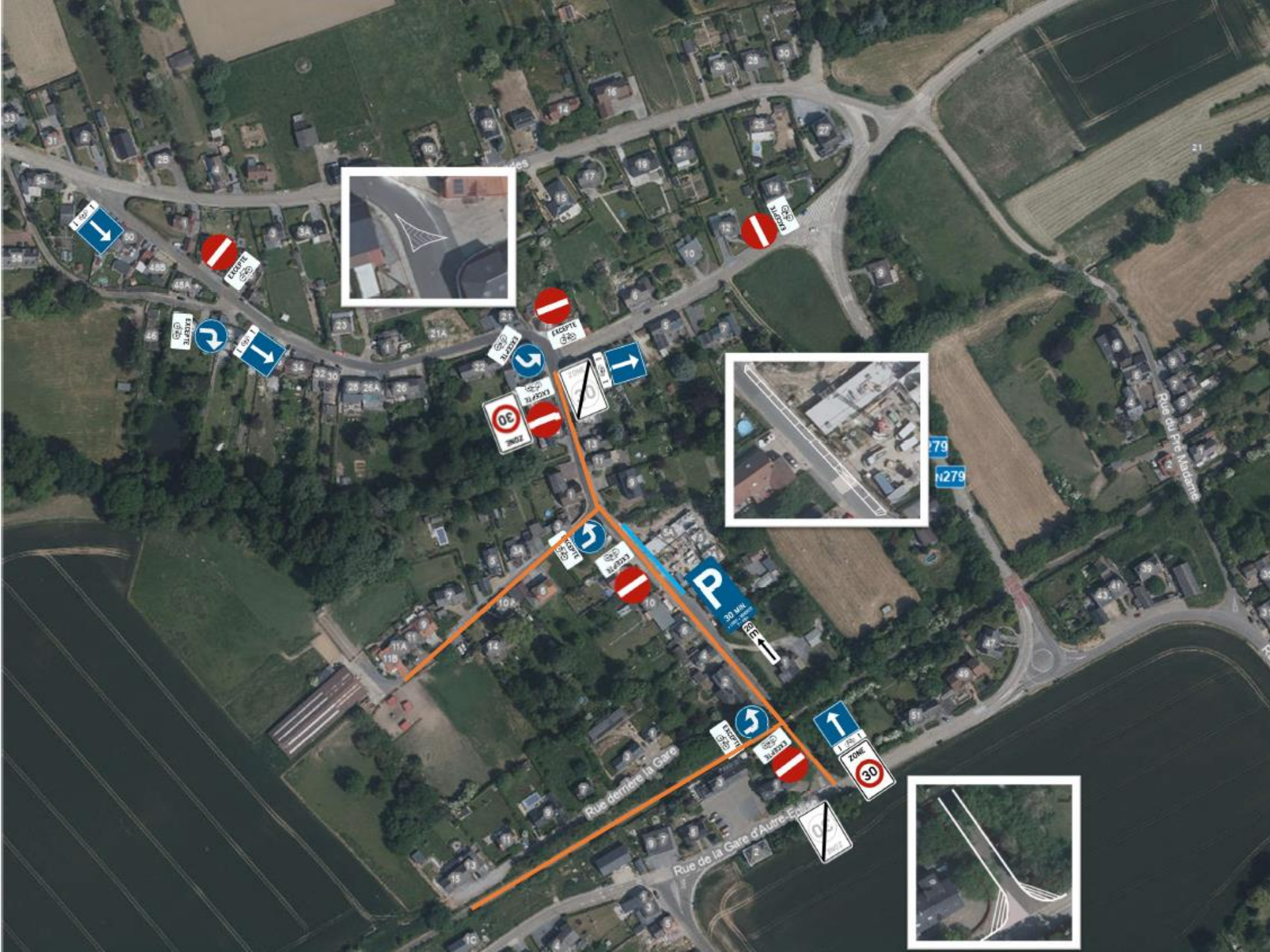
Ceux-ci s'ajoutent aux emplacements existants (traces en blanc)



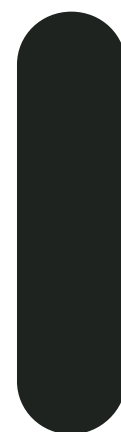
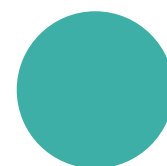
06

Mesures de circulation - Rue du Piroy





- Situation actuelle :
 - Interdiction de circuler dans la rue du Piroy
 - Depuis la rue de Jauche jusqu'à la rue de la Gare d'Autre-Eglise
 - Depuis la rue de Jauche jusqu'à la rue du Soldat Fernand Charles
 - Interdiction de circuler dans la rue de Jauche
 - Depuis son carrefour avec elle-même (n°14) jusqu'à son carrefour avec la rue du Piroy
- Situation à venir :
 - Toutes les rues en sens uniques vont être autorisées aux cyclistes → SUL
 - Création :
 - Ilot directionnel au carrefour entre la rue du Piroy et rue de Jauche
 - Éviter les remontées de véhicules depuis ce carrefour jusqu'à la rue de la Gare d'Autre-Eglise
 - Places de stationnement (limitées à 30minutes du lundi au vendredi de 7h à 19h) devant la crèche (bleu sur le plan)
 - Une zone d'évitement striée à son carrefour avec la rue de la Gare d'Autre-Eglise
 - Zone 30 délimitée à la rue du Piroy (orange sur le plan)
 - Depuis son carrefour avec la rue de la Gare d'Autre-Eglise jusqu'à son carrefour avec la rue de Jauche



07

Travaux de voiries

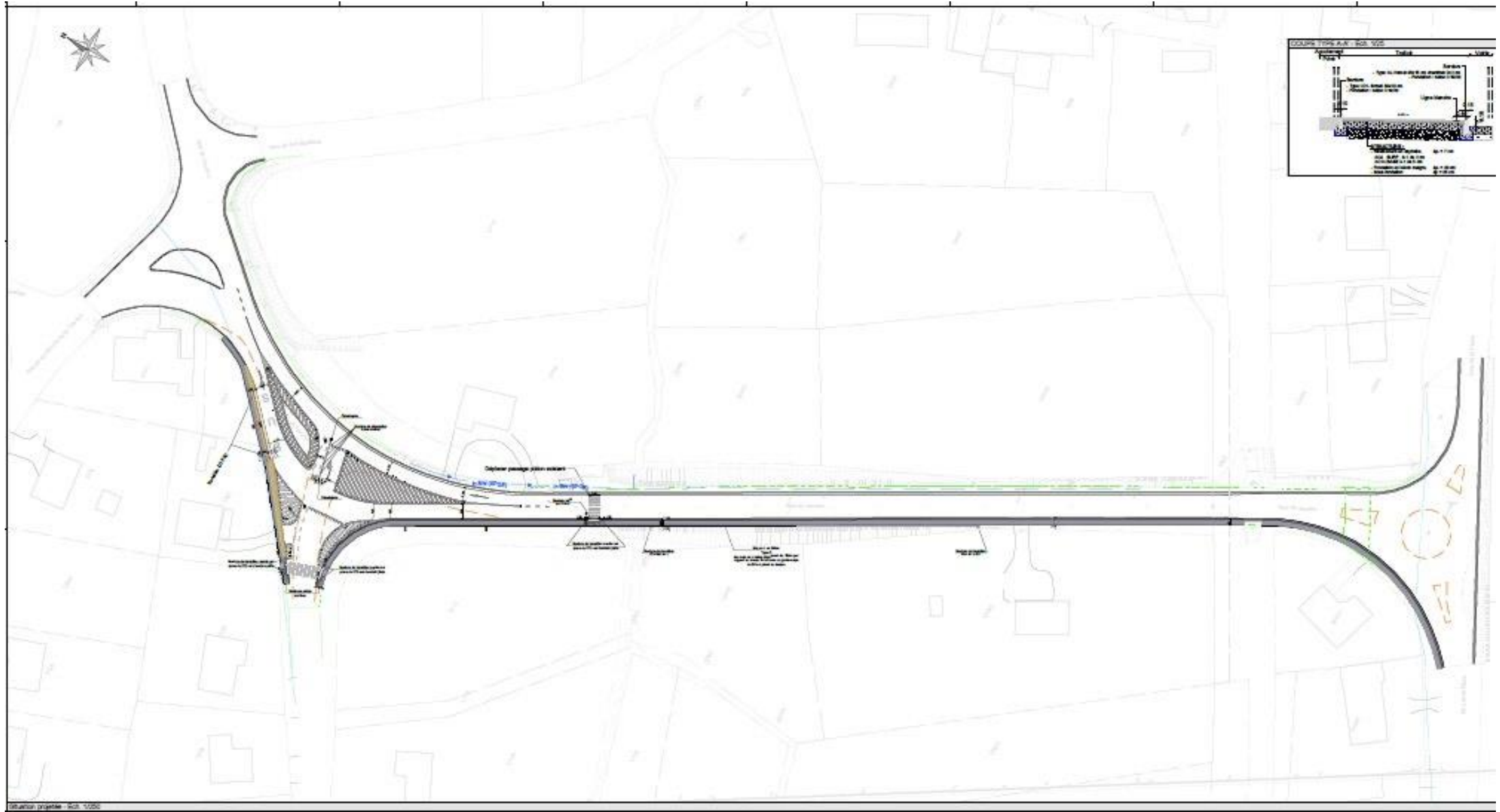


Travaux de voiries – trottoir rue de Jauche

- Travaux d'aménagement de voirie, de trottoirs et de renouvellement de la signalisation
- Début des travaux lundi 3 novembre 2025
- Durée estimée : 50 jours ouvrables
- Travaux :
 - Réalisation d'un trottoir et d'un arrêt de bus de la pharmacie jusqu'à la limite entre les n°12 et 14 → 1^{ère} étape.
 - Réalisation d'un trottoir côté droit en remontant la rue de Jauche vers et jusqu'au rond-point de la rue de la Place (à la limite entre les n°47 et 49)
 - Renouvellement de la signalisation au sol au carrefour devant le n°14



Travaux de voiries – trottoir rue de Jauche



Travaux de voiries – réfection des dalles béton rue de Jauche

- Les dalles sont très abîmées entre la pharmacie et la rue du Piroy (sens unique)
- Marché à envisager en 2026



08

Lutte contre les inondations

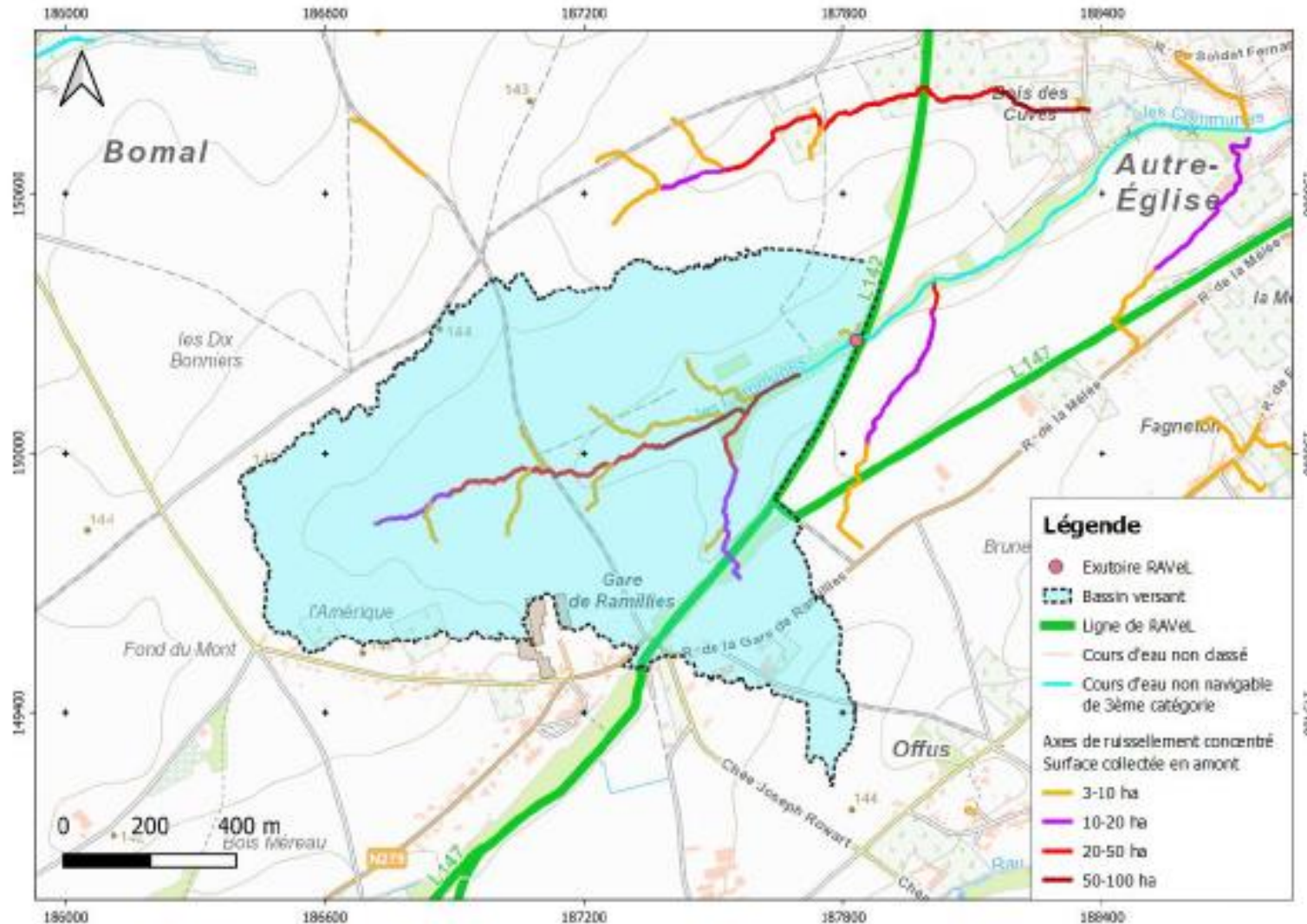


Lutte contre les inondations – projet de zone d'immersion temporaire (ZIT) à Autre-Eglise (le long du Frambais)

- Etat des lieux du dossier :
 - Projet initial : ZIT Bois des Cuves – abandonné en raison de difficultés spécifiques dans la zone
 - Nouveau projet : ZIT sur le ruisseau du Frambais, en amont de la L142 du RAVeL dans l'entité d'Autre-Eglise, sur la Commune de Ramillies. Le remblai du RAVeL L142 servira de digue.

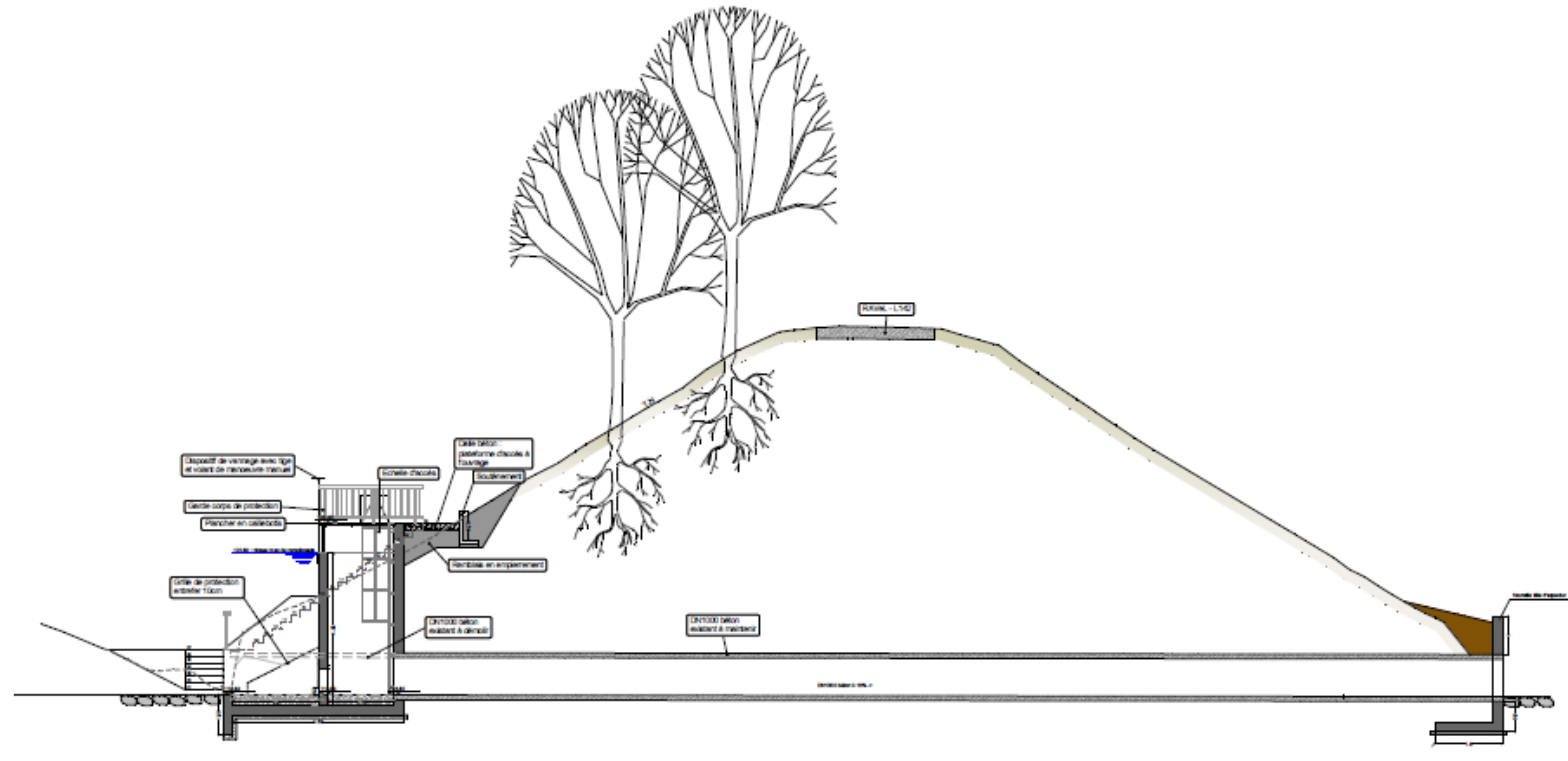


Lutte contre les inondations – projet de zone d'immersion temporaire (ZIT) à Autre-Eglise (le long du Frambais)



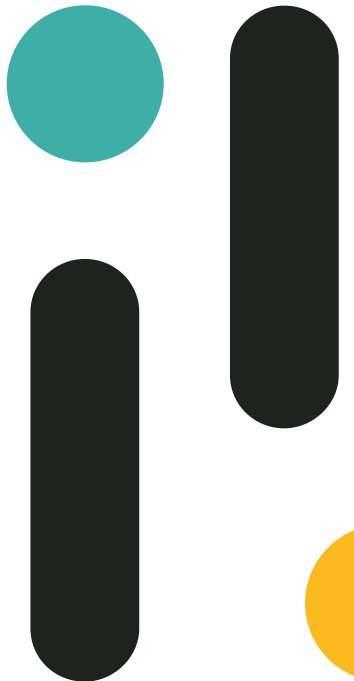
Lutte contre les inondations – projet de zone d’immersion temporaire (ZIT) à Autre-Eglise (le long du Frambais)

- Capacité : 4.400 m³
- Budget estimé : entre 351.166,20 € et 395.240,45 €
- Prochaines étapes :
 - Dossier projet à valider début 2026
 - Permis d'urbanisme courant 2026
 - Lancement des travaux fin 2026/début 2027



Lutte contre les inondations dans le quartier de Fagneton

- Pose d'une fascine en coin (à l'arrière du n°31 de la rue de Fagneton)
- Lancement d'une étude hydrologique
 - Démarrage en septembre 2025
 - Une ZIT
 - Un fossé à redents



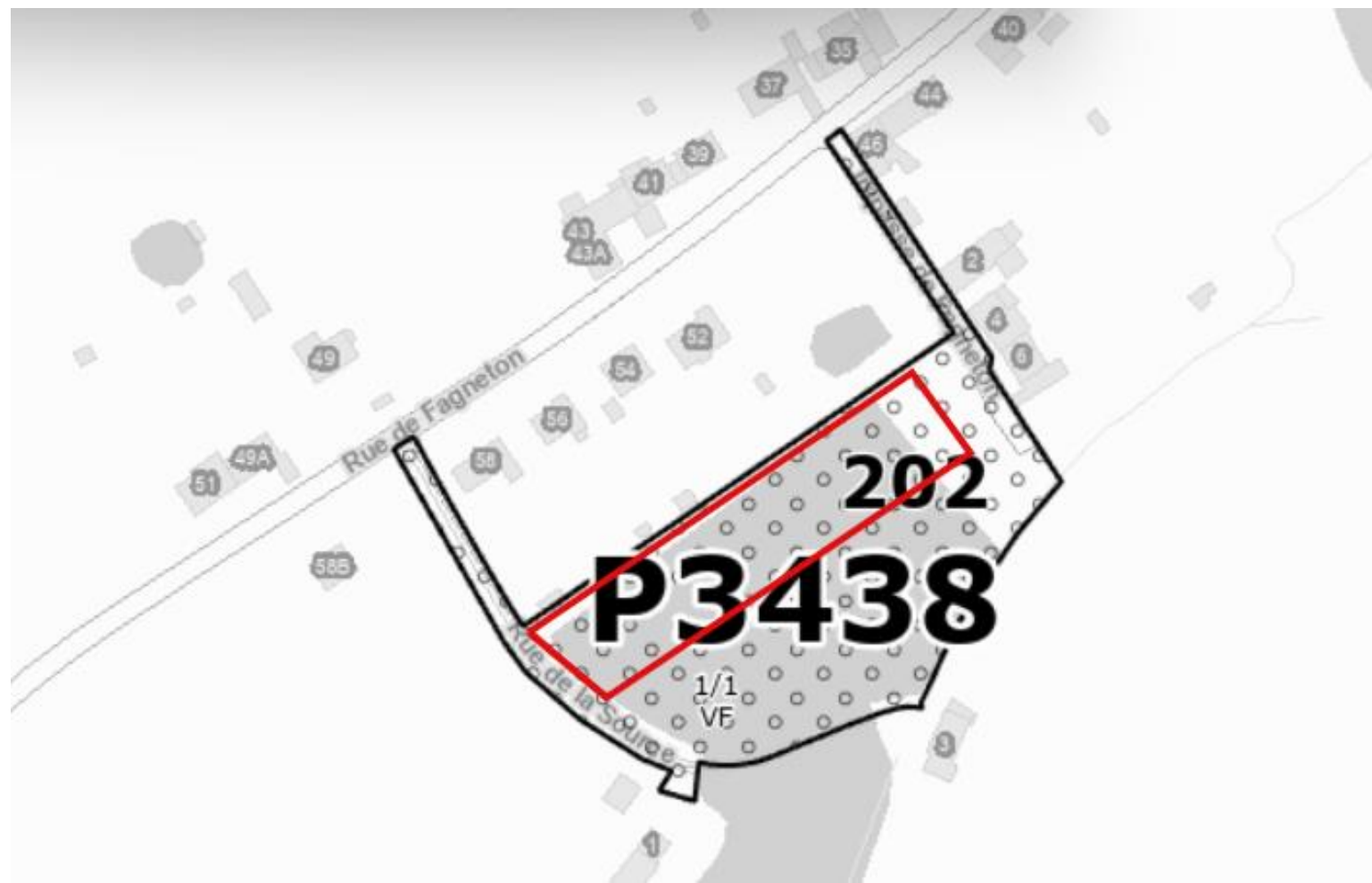
09

Travaux de replantation du bois de Fagneton



Travaux de replantation du bois de Fagneton

- Plan de replantation retravaillé sur base de la végétation qui a repoussé spontanément
 - Maintien et sélection de la végétation spontanée sur la moitié de la parcelle (côté rivière)
 - Plantation mixte (chêne pédonculé et charmes communs) (côté habitations) → chantier prévu pour janvier 2027 au plus tard.



10

**Projet Croix de Hesbaye & Gare de
Ramillies**



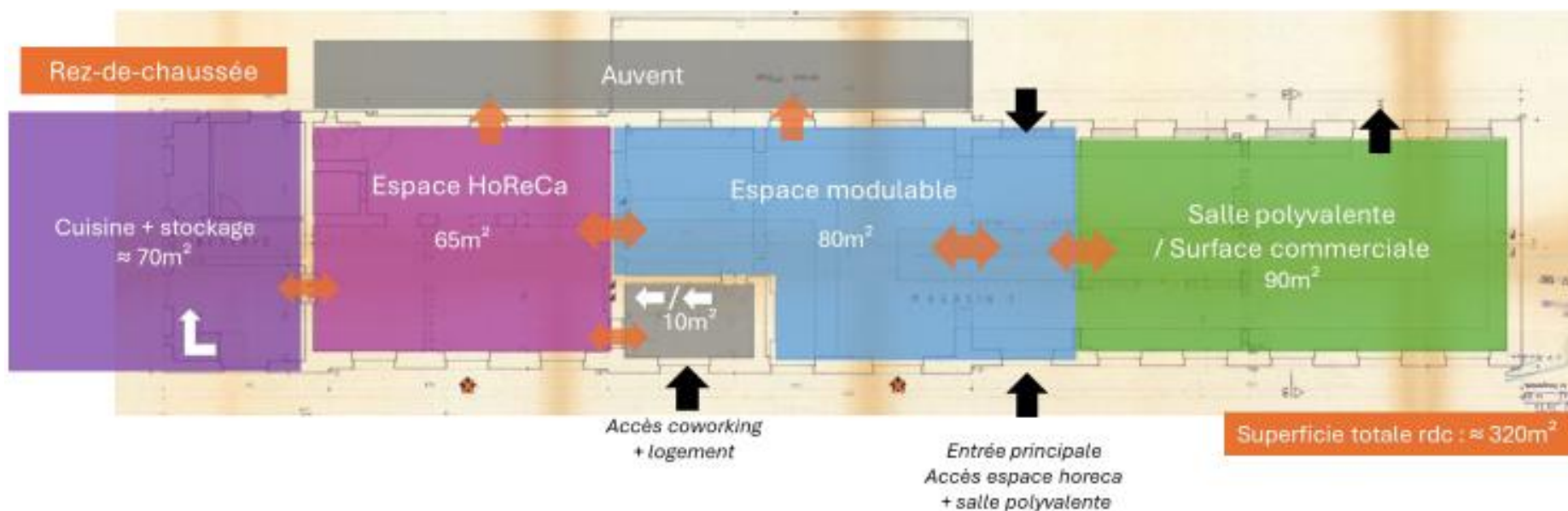
Projet Croix de Hesbaye & Gare de Ramillies

- Projet mixte comprenant :
 - Un tiers-lieu
 - Des logements
 - Une micro zone d'activité économique artisanale
 - Une zone d'espaces verts
 - Une place centrale
- Cadre : projet intégré au ScoTCH (Schéma de Cohésion Territoriale de la Croix de Hesbaye), développé au niveau provincial.
- Etude d'incidence en cours
- Objectifs :
 - Créer de l'emploi de proximité
 - Éviter les villages-dortoirs
 - Répondre au défi de la mobilité



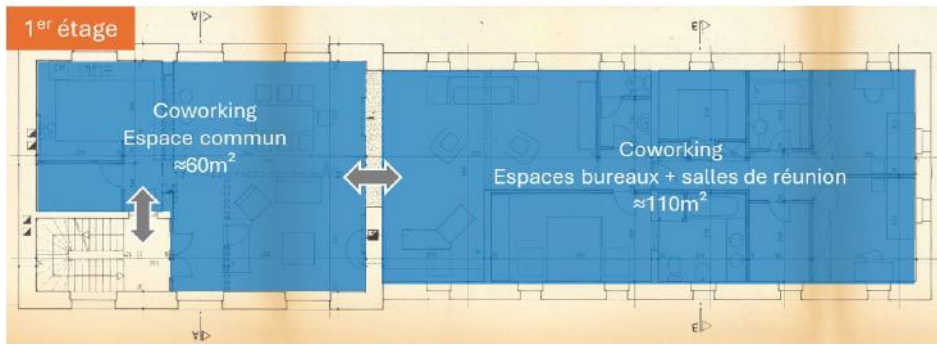
Projet Croix de Hesbaye & Gare de Ramillies

- Aménagement de la Gare
 - Fiche projet du PCDR (sera présentée au Conseil comme première convention)
 - Rez-de-chaussée : espace polyvalent à vocation nourricière, socio-culturelle, vitrine de l'artisanat, espace Horeca

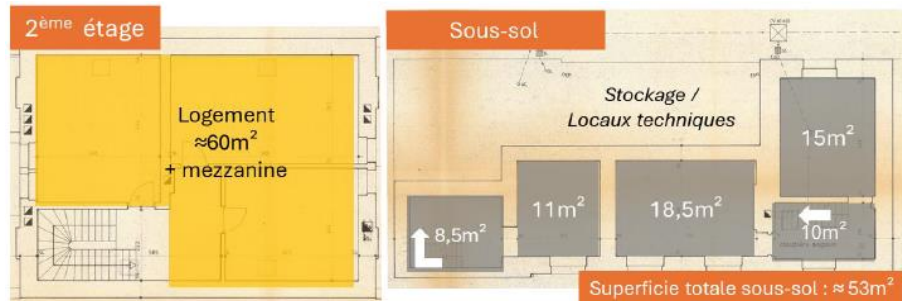


Projet Croix de Hesbaye & Gare de Ramillies

- Aménagement de la Gare
 - Fiche projet du PCDR (sera présentée au Conseil comme première convention)
 - 1^{er} étage : fast lab, coworking, services aux entreprises



- 2^{ème} étage : logements
- Sous-sols : caves et stockage





Ramillies

Administration Communale

Avenue des Déportés, 48 | B-1367 Ramillies

www.ramillies.be